



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 57717

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne auprès de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille l'intérêt de la proposition de loi relative à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants. Cette proposition de loi n° 586 a été adoptée par l'Assemblée nationale le 13 février 2003. Elle est toujours en instance au Sénat. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57717

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1570